



SERVICE PUBLIC

FISCAL, FONCIER, ECONOMIQUE, COMPTABLE ET FINANCIER

PARTOUT, POUR TOUS



Du 29 novembre au 6 décembre prochain, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local. (CTL)

Le CTL est une instance où sont évoquées l'organisation et les conditions de travail, le fonctionnement des services. Il examine en particulier les moyens humains et budgétaires, les fermetures ou restructurations de postes ou de services, les ponts naturels ou les modifications d'horaires d'ouverture au public. Cette élection revêt donc une importance capitale.

Le paysage syndical est relativement dense et il est souvent difficile de saisir les différences entre les syndicats.

Pourquoi voter F.O.-DGFIP ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins d'accompagner la DGFIP dans ses réformes.

F.O.-DGFIP est constamment intervenu pour que la direction locale explique ses décisions. Pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels dont l'implication ne faillit pas malgré des conditions de travail dégradées. Vos élus F.O.-DGFIP en CTL se battent pour un service public de qualité accessible à tous sur l'ensemble du territoire, porté par des agents travaillant dans de bonnes conditions.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par F.O.-DGFIP qui exige notamment :

> des moyens humains et matériels suffisants pour assurer un service public de proximité et de qualité.

> une revalorisation immédiate d'au moins 16 % de la valeur du point d'indice afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.

F.O.-DGFIP condamne une politique d'austérité qui détruit la Fonction publique, alors que les drames humains (maladie, stress, dépressions, accidents, suicides...) ne cessent d'augmenter dans tous les services publics.

Voter F.O.-DGFIP parce que nos différences font la différence

F.O.-DGFIP est un syndicat libre et indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises. A ce titre, F.O.-DGFIP n'a bien évidemment donné aucune consigne de vote.

Voter F.O.-DGFIP, c'est choisir un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

F.O. est la 1^{ère} organisation dans la Fonction publique d'État. Elle est à ce titre l'interlocuteur légitime de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de notre Fédération des Finances et de la Fédération des Fonctionnaires et enfin au plus haut niveau avec la Confédération F.O.

En votant F.O.-DGFIP, vous défendrez les valeurs républicaines et la Fonction publique dont l'avenir est en jeu et qui sont garantes de l'égalité de traitement des citoyens.

En votant F.O.-DGFIP, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

Qui sont les candidats FO-DGFIP 2A ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents.

Des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et qui ont à cœur de défendre nos droits sans parti pris, sans jamais s'engager dans la cogestion.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant majoritairement pour la liste **FO-DGFIP 2A** lors des dernières élections, vous avez mandaté des élus issus de la filière fiscale et de la filière gestion publique, plus à même de défendre ainsi les intérêts de l'ensemble des agents du département.

Nous témoigner votre confiance, c'est pour nous en retour le devoir de vous rendre compte des revendications que le syndicat porte au niveau national et bien entendu de notre action au niveau local.

Comme vous pouvez en juger par les comptes-rendus de CTL que nous vous communiquons systématiquement (et consultables sur notre site départemental), nous avons constamment dénoncé ces dernières années la désorganisation des services et la dégradation des conditions de travail, conséquences notamment des suppressions massives d'emplois.

Tout au long de cette mandature **FO-DGFIP 2A** a combattu le démantèlement du service public de proximité. Nous revendiquons, seuls, une prise en compte pour la DGFIP de la spécificité de notre région et des sujétions particulières qui alourdissent la charge de travail dans nos services.

Nous continuerons d'exiger le respect et l'application de la « Loi montagne » du 9 janvier 1985, qui s'applique à l'ensemble de la Corse depuis 2016, et qui impose à l'État de « réévaluer le niveau des services publics en montagne et d'en assurer la pérennité, la qualité, l'accessibilité et la proximité... »

FO-DGFIP 2A a démontré à plusieurs reprises que la DRFIP de Corse du Sud était discriminée en termes de moyens par rapport à d'autres départements comparables.

Nous continuerons d'exiger que notre spécificité soit reconnue et que nos services soient dotés de moyens en personnels à hauteur des besoins.

LISTE DES CANDIDATS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL

| | | | |
|----|---------------------------|-------------|---|
| 1 | Matthieu CAILLAUD | C1 | Permanent syndical |
| 2 | Alain BOZZI | CP | S.I.E. d'Ajaccio |
| 3 | Jacqueline MAGESCAS | C1 | Trésorerie du Grand Ajaccio |
| 4 | Erwin ZYS-LAUNAY | Inspecteur | Pôle Gestion Fiscale |
| 5 | Marie-Pierre ORSINI TORRE | Inspectrice | Centre Régional des Pensions |
| 6 | Jean-Michel MARIE | C1 | S.I.P. d'Ajaccio |
| 7 | Robine AVILES | AAP | S.I.P. de Porto-Vecchio |
| 8 | Josette RENUCCI | C1 | Paierie Régionale |
| 9 | Denis ORTET | Inspecteur | Pôle Contrôle Rev. Patrimoine (P.C.R.P.) |
| 10 | Nadia BALZANO-COUCKE | C1 | Pôle de Recouvrement Spécialisé (P.R.S.) |
| 11 | Lætitia CECCALDI | Inspectrice | Brigade Départ. de Vérifications (B.D.V.) |
| 12 | Noellie SUSINI | AAP1 | Trésorerie Hospitalière |

Section départementale FO-DGFIP 2A

DRFIP de Corse du sud – 2 Av. de la Grande Armée BP 410

20191 AJACCIO Cedex

Tel : 04 95 23 51 70 - Fax : 04 95 23 79 89

site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/02A/> - mail : fo.drifip2a@dgfip.finances.gouv.fr

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES
FONT LA DIFFÉRENCE